



Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 23 janvier 2024  
(OR. en)

16005/23

---

---

Dossier interinstitutionnel:  
2023/0450 (NLE)

---

---

POLCOM 289  
SERVICES 60  
COASI 216  
TELECOM 383  
DATAPROTECT 365

## **ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: DÉCISION DU CONSEIL relative à la conclusion, au nom de l'Union, du protocole modifiant l'accord entre l'Union européenne et le Japon pour un partenariat économique

---

## DÉCISION (UE) .../... DU CONSEIL

du ...

**relative à la conclusion, au nom de l'Union, du protocole modifiant l'accord  
entre l'Union européenne et le Japon pour un partenariat économique**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 207, paragraphe 4, premier alinéa, en liaison avec l'article 218, paragraphe 6, deuxième alinéa, point a) v),

vu la proposition de la Commission européenne,

vu l'approbation du Parlement européen<sup>1</sup>,

---

<sup>1</sup> Approbation du ... (non encore parue au Journal officiel).

considérant ce qui suit:

- (1) Conformément à la décision (UE) .../... du Conseil<sup>2+</sup>, le protocole modifiant l'accord entre l'Union européenne et le Japon pour un partenariat économique (ci-après dénommé «protocole») en ce qui concerne la libre circulation des données a été signé le ...<sup>++</sup>, sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure.
- (2) Le Contrôleur européen de la protection des données a été consulté conformément à l'article 42, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil<sup>3</sup> et a rendu un avis le ...<sup>4</sup>
- (3) Il y a lieu d'approuver le protocole au nom de l'Union,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

<sup>2</sup> Décision (UE) .../... du Conseil du... relative à la signature, au nom de l'Union, du protocole modifiant l'accord entre l'Union européenne et le Japon pour un partenariat économique (JO L, ..., ELI:...).

<sup>+</sup> JO: veuillez insérer dans le texte le numéro de la décision figurant dans le document ST 16004/23 et insérer le numéro, la date, et la référence JO de ladite décision dans la note de bas de page.

<sup>++</sup> JO: veuillez insérer la date de signature du protocole figurant dans le document st 16006/23.

<sup>3</sup> Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39).

<sup>4</sup> JO C ..., ELI: ....

*Article premier*

Le protocole modifiant l'accord entre l'Union européenne et le Japon pour un partenariat économique est approuvé au nom de l'Union<sup>5</sup>.

*Article 2*

Le président du Conseil procède, au nom de l'Union, à la notification prévue à l'article 23.2 de l'accord entre l'Union européenne et le Japon pour un partenariat économique, à l'effet d'exprimer le consentement de l'Union à être liée par le protocole<sup>6</sup>.

*Article 3*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le

*Par le Conseil*

*Le président / La présidente*

---

---

<sup>5</sup> Le texte du protocole est publié au ... [insérer la référence du JO].

<sup>6</sup> La date d'entrée en vigueur du protocole sera publiée au *Journal officiel de l'Union européenne* par les soins du secrétariat général du Conseil.